

## La pierre de la cathédrale de Reims dans les documents d'archives

Bruno Decrock,

Avec la participation de Pascale Chevallier et de Philippe Michel.

mai 2014

L'étude qui suit ne s'intéresse qu'au matériau d'origine, aujourd'hui communément appelé « pierre de Courville ».

Une attention toute particulière a été apportée aux documents anciens, médiévaux, et de l'époque moderne (16<sup>e</sup> siècle et début 17<sup>e</sup> siècle). Ceux concernant directement la cathédrale de Reims étant très rares pour ces époques - pour ainsi dire inexistantes - nous avons essayé de trouver toute mention de provenance de pierre pour les monuments anciens de Reims, et notamment pour ceux où le même type de pierre avait été utilisé. Dans cette logique ont été exploitées : les sources évoquant l'abbaye Saint-Nicaise de Reims<sup>1</sup>, monument exceptionnel édifié à partir de 1229 et détruit suite à la Révolution, les remparts médiévaux de Reims, notamment au travers d'un compte miraculeusement conservé documentant les années 1346-1347 et d'autres comptes du début et du milieu du 16<sup>e</sup> siècle, et l'hôtel de ville et sa campagne de construction initiale qui eut lieu entre 1627 et 1629. La documentation sur la fourniture de pierre pour le pavage des rues de la ville notamment au 14<sup>e</sup> siècle a également été mise à contribution de manière à multiplier les mentions des carrières médiévales, même s'il s'agit là de fourniture de grès.

Dans tous les cas de figure, une approche cartographique a été associée. De deux façons :

- une carte de synthèse a été produite, avec comme fond la carte géologique au 1/50 000<sup>e</sup> dans son édition de 1964. Cette carte générale, produite sous le logiciel Paint.NET<sup>2</sup>, fait la synthèse des mentions de carrières situées dans le niveau géologique correspondant à la pierre dite de Courville - niveau eII du Lutécien marin : calcaire grossier inférieur - trouvées sur les cartes géologiques ou autres cartes anciennes<sup>3</sup>, et de toutes les mentions trouvées dans la documentation ancienne<sup>4</sup>.

- des extraits des plans anciens (Terriers) ou plus récents (cadastre dit napoléonien et fond du SCAN25 de l'IGN) ont été associés aux mentions explicites de sites trouvées dans la documentation (notamment dans les fonds d'archives).

Toutes les documents collectés pour cette étude, extraits de textes (archives et bibliographie) et extraits cartographiques (anciens et/ou actuels), sont à consulter dans la liste des « Annexes » fournie en complément.

<sup>1</sup> les fragments, nombreux, conservés de cette abbaye, et notamment de l'église paroissiale, témoignent de la parfaite concordance avec la pierre de la cathédrale de Reims. Ce que nous avons pu constater d'ailleurs à l'occasion de l'inventaire des fragments tirés de la salle basse du palais du Tau réalisé en 1996 (inventaire DRAC).

<sup>2</sup> logiciel libre, disponible sur le site <http://www.getpaint.net/>. Les calques thématiques ne sont exploitables que sous ce logiciel. Extension des fichiers .pdn.

<sup>3</sup> cartes géologiques a 1/50 000<sup>e</sup> éditions 1964, 1946 et 1880 ; carte au 1/20 000<sup>e</sup> de 1918 avec indication des tranchées de la Première Guerre mondiale ; atlas de Poinsignon, 1877 ; cartes associées à l'Atlas et description minéralogique de la France de Jean-Etienne Guettard (1754-1780). Merci à Gilles Fronteau de nous avoir communiqué les numérisations de ces documents.

La carte de Cassini ne fournit aucune donnée pour notre sujet.

<sup>4</sup> comme par exemple celles tirées du Terrier de l'archevêché, 18<sup>e</sup> siècle : AD51, 2 G 152 à 160.

La présentation qui suit s'en inspire et en constitue l'analyse.

L'importance donnée aux citations les plus anciennes et à l'évolution au cours du temps nous a amené à proposer une présentation chronologique.

Mais **de quelle pierre parlons-nous ?** Quelle est cette pierre qui a permis de construire la cathédrale de Reims aux 13e-15e siècles/début 16e siècle<sup>5</sup> dont nous allons rechercher la provenance ?

L'analyste « historique » qui en a proposé la description la plus fine selon moi est celle rédigée par le carrier L. Dolfini, qui en 1920 fut mandaté par l'Etat français (service des monuments historiques) à la demande d'Henri Deneux pour rechercher des carrières pour la restauration de la cathédrale de Reims après la Première Guerre mondiale :

« ...les pierres proviennent de la même région d'exploitation ... du groupe éocène de l'époque tertiaire<sup>6</sup> ... mais il existe de la diversité dans la contexture du matériau ; on peut distinguer :

- la pierre au grain grossier mais résistant employé en soubassement et en parement ... cette pierre est appelée *roche grise*.

\* la pierre au grain fin employée en élévation ; désignée sous le nom de *pierre rousse*. Son emploi est attesté tous les cas où une grande résistance à l'écrasement ou aux intempéries est indispensable (appuis des baies extérieures, bases formant les angles des galeries extérieures, de colonnes ou de colonnettes, meneaux des grandes baies, larmiers ...). La façon dont s'est comportée cette pierre justifie son emploi malgré son aspect moins agréable que les bancs fins.

\* la *pierre utilisée au décor et à la sculpture*.

Plusieurs carrières ont dû servir à la construction, car les diverses particularités existantes dans chaque carrière se retrouvent dans les pierres employées à la construction des parties ouvragées de la cathédrale."

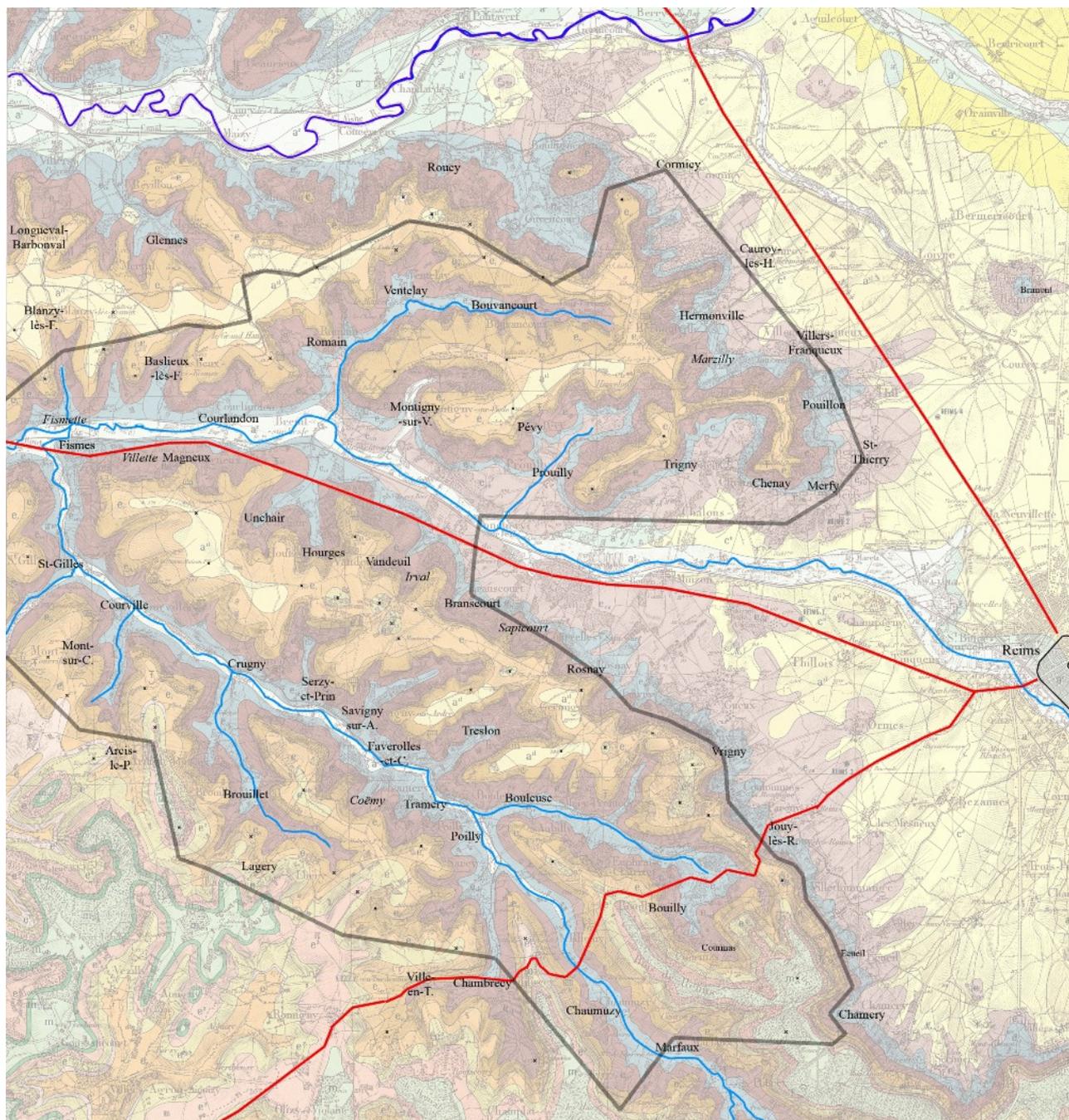
On signalera enfin l'avis qui s'est exprimé depuis Povillon-Piérard, 1889, selon lequel « plus on s'est rapproché du portail et plus on s'est montré facile dans l'acceptation de pierres inférieures en qualité ... trouvées défectueuses après 1481 ... notamment aux pignons du transept ».

En résumé, cette pierre de la cathédrale de Reims dont il faut retrouver l'origine se caractérise à la fois par son homogénéité (notamment géologique) et par sa variété qui paraît se manifester à deux niveaux : variété de bancs au sein du même groupe géologique (pierre grise, pierre rousse...) et variété de sites d'exploitation.

<sup>5</sup> le chantier initial de la cathédrale de Reims actuelle débuta en 1211 pour se terminer un siècle plus tard. Les tours de façade occidentale ont été établies autour du milieu du 15e siècle, puis le monument fut largement complété/restauré jusqu'en 1516 suite à l'incendie qui en ravagea la charpente en 1481. Les études récentes (B. Decrock, G. Fronteau, A. Turmel, A. Blanc) ont commencé de montrer la diversité de fait du matériau d'origine.

<sup>6</sup> correspond effectivement au niveau eII du Lutécien marin mentionné précédemment.

La géologie nous apprend que le *secteur* d'extraction possible pour cette nature de pierre se trouve au nord-nord-ouest de Reims, vers Fismes, autour des vallées de la Vesle et de l'Ardres et qui butte au nord sur le département de l'Aisne, ce que les sources confirmeront. Aussi l'étude qui suit, tout naturellement, s'intéressera quasi exclusivement à ce grand secteur de 26 km de large dans le sens est-ouest et de 23 km dans le sens nord-sud.



*Carte générale (fond carte géologique au 1/50 000e de 1964). A droite Reims, à gauche Fismes. Avec les principaux cours d'eau (bleu) et routes (rouge). En grisé le secteur d'extraction géologique. Avec mentions de toutes les communes avec carrière(s) mentionnées dans la documentation.*

Le premier **texte** mentionnant la pierre utilisée sur la cathédrale (et le seul pour la période médiévale)<sup>7</sup> date de **1406** et est bien connu des historiens locaux. Il émane de la chancellerie du roi Charles VI et est destiné au chapitre cathédral qui envisage alors la construction des tours de la façade occidentale ; ceci un siècle environ après l'arrêt des travaux commencés en 1211 (et terminés au début du 14e siècle au niveau de la galerie des rois de la tour sud ; la galerie des rois nord étant restée inachevée). Il y est indiqué : « ...*pour les quels ouvraiges leur convient aler quérir pierres aucunes fois et le plus souvent à cinq lieues de Reins et souvent avient[?] que il fault à amener une pierre pour le dit ouvraige dix ou onze chevaulx tant pour la grandeur des pierres requises audit ouvraige comme pour le long et mauvais chemin, et qui plus est en la saison diver nen puent aucunes amener pour l'empeschement des chemins la quelle chose leur est de très grant coustances et despence & grant retardement dudit ouvraige. Et que près de Reins à deux trois ou quatre lieues a plusieurs quarrierres et minières de pierre en lieux de montangnes et savars ou en terres labourées et vigne à aucunes comunités de villes ou privées personnes ... ottroier que ces dites quarrierres ou minières ils puissent prendre et cherier pierres pour louvraige de leur dite esglise ...* » (14 déc. 1406, AD Marne 2G1670, n°3).

Si ce texte, ne cite aucun lieu de manière explicite, il fournit cependant plusieurs indications précieuses :

- **a/** avant la reprise des travaux le chantier pouvait se satisfaire de carrières relativement lointaines se trouvant « *le plus souvent* » à 5 lieues de Reims voire davantage (soit à 22 kilomètres ou plus).

Mais de quelle distance s'agit-il ici ? D'une distance envisagée à vol d'oiseau ou bien en suivant les voies et routes possibles ? Est-elle calculée à partir de l'emplacement de la cathédrale ou bien à partir des limites de la ville (matérialisées à cette époque par ses remparts) ? La différence est d'importance. Courville par exemple est situé à 24 km (5,4 lieues) à vol d'oiseau à partir de la Porte de Vesle (porte de la ville de Reims sur la route menant à Courville), mais à 28 km (6,3 lieues) de Reims-centre ville en suivant la route la plus directe. Par convention, et pour simplifier, nous nous baserons sur les distances réelles (par routes) calculées à partir de la cathédrale ; par contre, les cercles de distances matérialisés cartographiquement seront considérés à vol d'oiseau à partir du centre de la ville<sup>8</sup>. Les cercles proposés sur les cartes sont donc plutôt à considérer comme des distances maximales possibles indiquées par les documents.

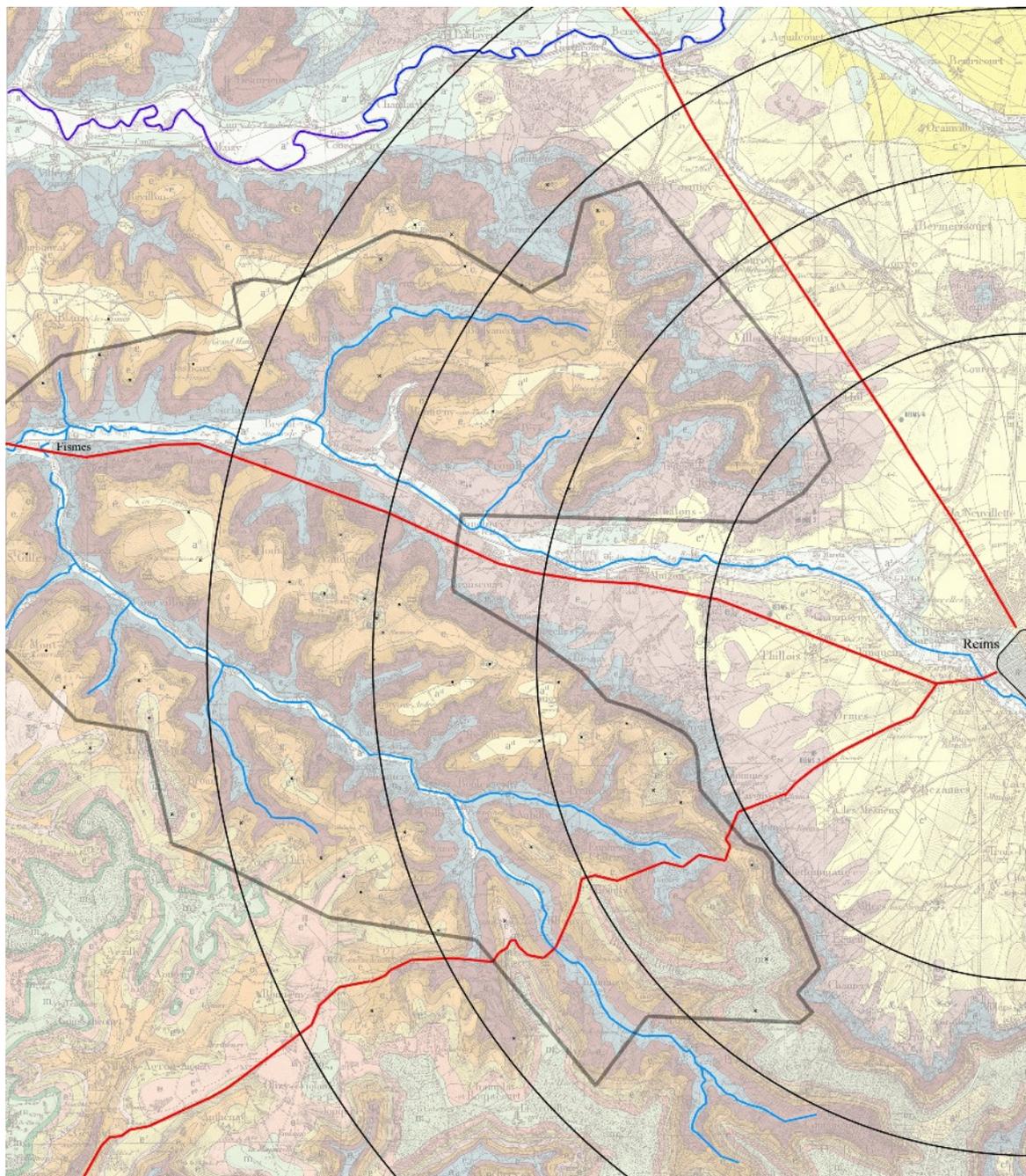
En tenant compte des possibilités routières cette distance de 5 lieues nous mène vers les secteurs de Pévy, Tramery, Poilly, Romain, Unchair / Hourges.

Certains des sites les plus souvent mentionnés comme pouvant avoir alimenté le chantier rémois se trouvent à plus de 5 lieues de distance : Courville, Fismes et alentours, Crugny, Magneux.

- **b/** le transport apparaît difficile – et donc coûteux –, il mobilise « *dix ou onze chevaux* » ; et le chemin est dit « *mauvais* », et non praticable en hiver.

<sup>7</sup> Aucun texte contemporain de la construction du monument pendant le 13e siècle et le début du 14e siècle n'évoque ces questions (la seconde moitié du 13e siècle d'ailleurs n'est couverte par aucun texte direct).

<sup>8</sup> Les différences en effet seraient trop importantes entre communes en fonction de leurs différences d'accessibilité dues au relief ou à l'absence de route.



*Arcs de cercles des distances de 2, 3, 4 et 5 lieues à partir de Reims.*

Le transport par voie d'eau, par la Vesle, dont le débit était supérieur à aujourd'hui avant qu'elle n'alimente le canal de l'Aisne à la Marne (mis en service dans ce secteur en 1848) n'est pas cité dans ce texte. Gardons en mémoire qu'il faudrait alors en remonter le courant<sup>9</sup>.

Cette question de la *navigabilité de la Vesle* au Moyen Age mérite que l'on s'y arrête. Ce cours d'eau semble avoir été navigable à l'époque romaine entre l'Aisne et Reims puisque l'archéologie a livré des vestiges de pontons en bois et de quais en pierre (encore récemment au Vieux Port, proche rue de Venise à Reims). Elle l'était encore en 1331, au moins à l'aval, puisque la commune de Fismes réclama cette année là l'autorisation de percevoir une taxe de navigation (qui lui fut refusée). Au 15<sup>e</sup> siècle puis encore au milieu du 16<sup>e</sup> siècle on essaya d'améliorer sa navigabilité (aménagements, projets de canalisation). Les principaux obstacles cités étaient le nombre de moulins installés sur son cours, et le fait qu'elle se perde en marais par endroits. A cette

<sup>9</sup> La Vesle se jette dans l'Aisne dans le secteur de Condé-sur-Marne (02).

époque elle passait pour pouvoir accepter un tonnage de transport de 4 à 5 mètres-cubes. Arrivaient à Reims par ce moyen du hareng, du suif, de l'huile ... venant de Paris ou de Rouen.

Si l'on ajoute à cela le fait qu'aucun des documents que nous avons exploités ne citent un transport par eau - alors même que le transport par charrettes est abondamment mentionné - et les difficultés intrinsèques au transport de matériaux aussi pondéreux et lourds que la pierre, on peut considérer que le transport par la Vesle du produit des carrières resta anecdotique ... si tant est qu'il ait jamais existé.

- *c/* le chantier de la cathédrale de Reims devant changer de dimension avec la reprise des travaux, on envisage alors un approvisionnement au plus près des possibilités naturelles, géologiques, c'est-à-dire à 2 lieues minimum de Reims (un peu moins de 9 km), 3 lieues (13 km) ou 4 lieues (17,5 km).

La distance minimum indiquée paraît bien un peu optimiste puisque les premiers gisements de pierre du Lutétien moyen et supérieur correspondant à la pierre recherchée se trouvent en bordure extérieure du cercle des 2 lieues (à vol d'oiseau). Il s'agit des sites de Saint-Thierry, Merfy, Chenay, Pouillon d'une part (secteur nord, de la montagne dite de Saint-Thierry), et des sites de Vrigny, Jouy-lès-Reims, Ecueil d'autre part (secteur sud, sur les flancs de la Montagne de Reims).

Il n'en reste pas moins que le recours à des sites compris dans ces limites (entre 2 et 4 lieues), trouvés nombreux effectivement dans l'approche cartographique proposée, permet de réduire notablement le *coût du transport*. Mais ce coût du transport quel est-il ? Pouvons-nous l'estimer ? Il apparaît important étant donné les conditions relatives. Mais quelle part peut-il prendre dans le coût de la pierre apporté sur le chantier rémois ?

Dans son étude sur les réparations de la cathédrale de Reims après l'incendie de 1481, Mélanie Casajus<sup>10</sup> précise que bien entendu les prix varient en fonction de la provenance, mais que les frais de transport sont toujours très élevés. A titre de comparaison à la même époque, le prix des pierres employées à la cathédrale de Troyes en 1486-1487 est 4 à 5 fois moins élevé qu'à Reims. L'explication la plus probable est que le prix rémois devait comprendre le coût du transport. Peut-être également faut-il y faire entrer le coût inhérent à l'exploitation en elle-même, peut-être plus compliquée à Reims (carrières souterraines ?).

Les séries de prix relevés pour les bois, plus nombreux, indiquent que les bois locaux utilisés alors proviennent de Lagery, Tramery et Crugny (respectivement à 26, 21 et 26 km de Reims)<sup>11</sup>. Mais même pour le bois, moins lourd, flottable, le transport entre au minimum pour la moitié du prix de revient.

Les quelques informations livrées par ces documents nous permettent cependant, malgré leur silence relatif sur la pierre en général et en particulier sur sa provenance, de préciser un tableau dans lequel la prix du transport est une donnée fondamentale dans le coût du matériau : plus de la moitié en tout cas, et jusqu'aux 4/5e.

Dans un autre contexte, vers le milieu du 14e siècle, le coût du transport des pierres destinées aux remparts de la ville de Reims correspond à au moins 50 % du prix de la pierre<sup>12</sup> pour

<sup>10</sup> Mélanie Casajus : Réparations de la cathédrale de Reims après l'incendie de 1481 d'après les archives de la Fabrique, mémoire de maîtrise, Université de Reims, 1992/1993.

<sup>11</sup> D'autres proviennent des Ardennes : de Blagny et de Grand Pré.

<sup>12</sup> par exemple f°10 du document AM de Reims, FA R421 : transport : xxxiv s. pour lxxii s. viii d. de pierre

une pierre provenant d'Hermonville (soit pour 14 km parcourus). Encore que dans ce cas le coût soit difficile à estimer réellement : il semble bien que le prix de pierre facturé par les carriers intègre déjà partie du transport, peut-être jusqu'à la route principale au niveau de Brimont (soit 5 km déjà parcourus). On notera de plus, dans ce cas, que les pierres transportées sont de moindre dimension que celles mises en oeuvre à la cathédrale (il s'agit même parfois de charretés de pierre « vilaine », de pierre à moellon). Pour des blocs plus imposants (et parfois même bien plus : blocs colossaux de la partie basse du massif de façade occidentale, blocs pour la grande statuaire ou les parties importantes de l'architecture comme les sommiers, les linteaux ...), une même distance parcourue devait coûter (bien) plus cher. On sait qu'en 1760-1761 les voitures apportant les pierres à une porte des remparts sont attelées de 4 chevaux, alors que le texte de 1406 mentionne 10 ou 11 chevaux par charreté. L'échelle pour la cathédrale de Reims, sur ce point aussi, ne semble pas être la même...

On peut donc tabler, au minimum, sur un doublement du prix de revient de la pierre ... et bien plus peut-être, notamment dans le cas de distances supérieures à parcourir et pour le transport des éléments les plus monumentaux. Dans cette situation, on comprend mieux l'insistance du chapitre cathédral pour essayer d'exploiter des carrières se trouvant le plus à proximité possible du chantier. Cette donnée qui apparaît fondamentale doit être conservée à l'esprit.

- *d*/ le document de 1406 précise qu'il existe déjà « plusieurs » sites d'extraction dans ces limites de distance ; sites *a priori* non exploités, en tout cas pour le chantier de la cathédrale de Reims.

- *e*/ les sites sont désignés comme étant des « *quarrières* » et des « *minières* ». La *quarrière* doit désigner un site d'extraction de surface et la « *minière* » un site souterrain. Ce qui sous-entend donc que les deux méthodes d'extraction étaient utilisées déjà à cette époque.

- *f*/ la rédaction de ce document permet de supposer que la fabrique de la cathédrale ne disposait pas – ou plus – de carrières proches de Reims, puisque qu'il leur est donné autorisation d'aller prendre des pierres dans tout lieu libre de toute propriété (tant publique que privée). Les sites d'extraction du 13<sup>e</sup> siècle auraient-ils été abandonnés avec l'arrêt des travaux au début du 14<sup>e</sup> siècle ?

Ce document de 1406, à l'analyse, apparaît donc assez riche de conclusions. Il dresse le tableau d'extractions plurielles disponibles à proximité de la ville de Reims (entre 9 et 17,5 km) et de la nécessité d'un approvisionnement le plus proche possible - notamment pour de gros volumes d'extraction - étant donné les grandes difficultés du transport et son coût induit non négligeable.

Dans les sources documentant la réfection du monument après l'incendie de 1481, un seul carrier (un maçon-carrier) est mentionné, Jehan Thieult (mentionné en **1492**). Par la suite la pierre est fournie par un certain Jehan Thaullier (le même ?). Mais les carrières d'origine, on l'a déjà souligné, ne sont jamais mentionnées.

Le document suivant chronologiquement évoquant la pierre utilisée à la cathédrale de Reims date de **1611** ; bond dans le temps important, mais qui correspond pour partie à une pose dans la construction après l'arrêt des travaux des tours occidentales en 1516<sup>13</sup>.

Encore ce document n'est-il guère explicite, puisqu'il indique seulement que les pierres à utiliser devront être « non sugestes à geslée [sujettes à la gelée] et des meilleures qui son mist en besongne journallement en la ville de Reims ».

Quelles étaient alors ces « meilleures pierres mises en oeuvre journallement » à Reims au début du 17<sup>e</sup> siècle ? La documentation intéressant la cathédrale de Reims ne fournissant pas la réponse à cette question, il a semblé intéressant de rechercher la provenance des pierres mises en oeuvre pour d'autres monuments rémois. Les données les plus anciennes pour ce sujet datent de la **fin du 13<sup>e</sup> siècle et du 14<sup>e</sup> siècle**.

La documentation relative à l'abbatiale *Saint-Nicaise de Reims* notamment sera d'une grande utilité. Une charte de 1297 nous y apprend que ses moines sont autorisés par ceux de l'abbaye de Saint-Thierry d'aller chercher des pierres dans leur carrière se trouvant au lieu-dit Meledenrée (aujourd'hui la Maldanrée) située entre Hermonville et Trigny et sur le territoire de cette dernière commune. Emplacement bien situable aujourd'hui et sur les cartes anciennes, et se trouvant à proximité d'un lieu-dit dénommé « Les Carrières » sur un plan terrier du milieu du 18<sup>e</sup> siècle et « Les Anciennes Carrières » sur le cadastre napoléonien (1817)<sup>14</sup>.

Dans une autre charte relative à la construction de l'abbaye Saint-Nicaise, datée de 1345, le chapitre cathédral autorise les moines de l'abbaye à exploiter de la pierre de *burge* dans leur carrière située sur le territoire de la commune de Vrigny. La *burge* est une pierre des niveaux supérieurs du Lutécien (trouvée *a priori* au-dessus des couches de pierre de type Courville), une pierre moins dure et un peu plus légère, utilisée notamment aux voûtes pour ces mêmes caractéristiques. Ce document de 1345 semble suggérer - ce que l'on sait par ailleurs - que les travaux à la cathédrale étaient ralentis, puisque le Chapitre envisageait de partager l'exploitation de cette carrière avec les moines de Saint-Nicaise.

Autre source intéressante d'information sur les exploitations de pierre au 14<sup>e</sup> siècle : les registres de comptes relatifs à la construction des *remparts*. Le plus ancien conservé notamment, qui couvre les années 1346-1347, mentionne plusieurs natures et provenances de pierre :

- la carrière le Chenay, citée une seule fois au début du registre (f°8) ;
- la carrière de Merfy : mentions de pierre de taille et de « pierre vilaine » (pour moellon), cette dernière qualité semblant majoritaire pour cette carrière ;
- la pierre d'Hermonville : pour pierre de taille (appelée pierre en bloc) essentiellement ;
- et la pierre de Brimont : pour pierre de taille<sup>15</sup> et pierre qui est destinée à être « brisée » sur place (a priori donc de la pierre utilisée comme blocaille).

Les pierres d'Hermonville étant plutôt citées - mais non exclusivement - pour l'édification d'un pont, et celles de Brimont - même remarque - pour la construction d'une tour ou de réfections au rempart. La pierre la plus fréquemment mentionnée, notamment pour la pierre de taille, est la pierre d'Hermonville.

<sup>13</sup> tous les documents mentionnés dans le corps du texte sont développés dans les annexes ; avec cotes d'archives et apparat critique lorsqu'il y a lieu. On s'y référera partant de la date du document (annexes classées chronologiquement).

<sup>14</sup> édition des plans dans les annexes.

<sup>15</sup> les seules « pierres de taille » géologiquement possibles à Brimont sont des grès.

Ce document fournit tout une série de noms de carriers d'Hermonville du milieu du 14<sup>e</sup> siècle : Estene de Lagery, Colart Cholet, Jehan Mourin, Watier le Lorrain, Jehan Messenger, Jehan de Pouillon, Wateler, Jesson de Launoy, Jehan Gillery, Pierre le Large, Jehan Dugaut, Jehan Pasquart, Guille le Pitart, Gérard le Page, Rohart, Jehan dou Gaut, Ponstelet<sup>16</sup>, et un certain Hermonville. Les carriers d'Hermonville sont d'ailleurs les seuls carriers ou quasi à être mentionnés explicitement ; comme s'ils profitaient d'un statut ou d'une réputation plus haute, plus reconnue, que les exploitants des autres carrières.

On ajoutera à cette source importante les mentions de carrières pour le *pavage des rues* de Reims ; envisagé dès la fin du 12<sup>e</sup> siècle (sous Philippe Auguste), mais qui ne devint effectif que très progressivement. Les mentions trouvées évoquent deux sites :

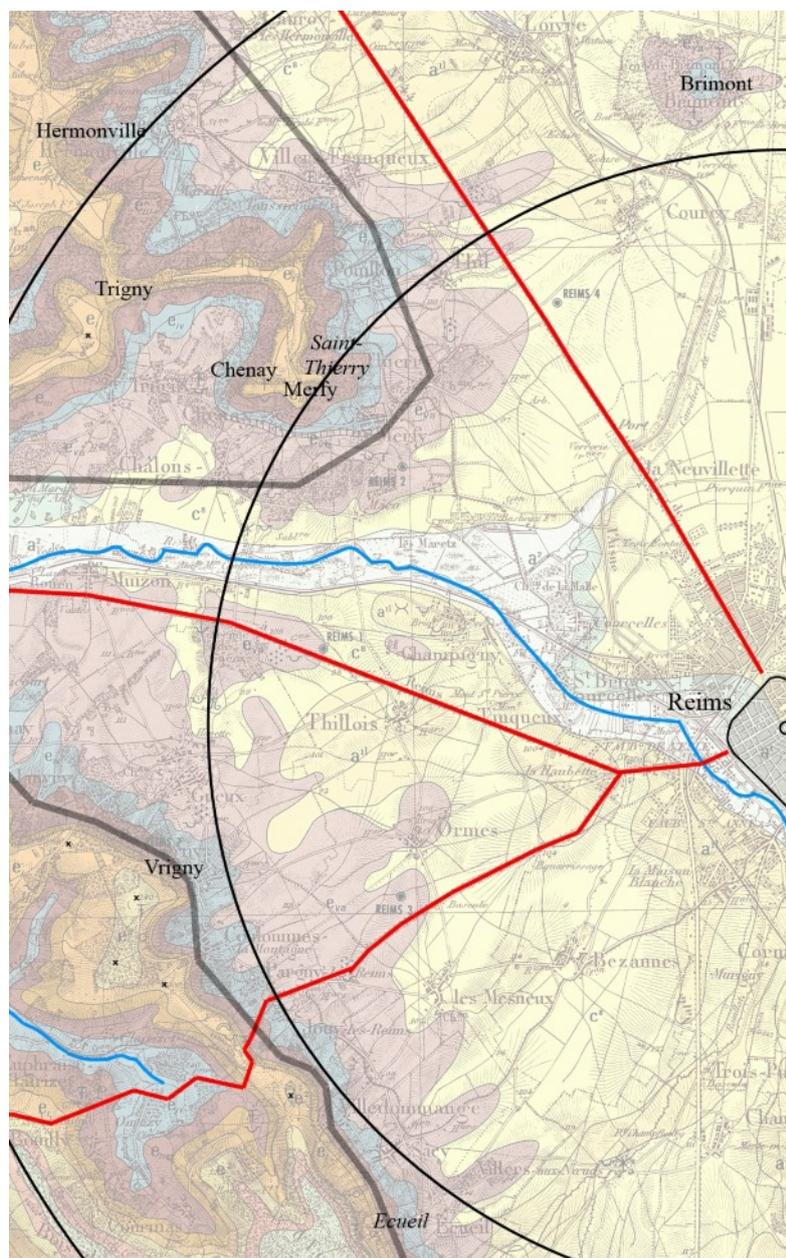
- le lieu-dit appelé Montagne de Reims se trouvant sur la terre de l'abbaye de Saint-Thierry ou avoisinant (mention en 1322) ; qui doit correspondre aux marges occidentales des communes de Pouillon et Merfy (le territoire actuel de la commune de Saint-Thierry ne couvre pas les couches géologiques intéressant notre propos).

- le territoire de la commune d'Ecueil ou secteurs avoisinants (mentions en 1345 et 1350).

Il s'agit certes de grès (appelés comme tel en tout cas dans les documents ; mais qui peut-être correspond à ce qui sera appelé « grès bâtard » à l'époque moderne, c'est-à-dire une pierre calcaire ayant l'aspect du grès). Ces

mentions complètent cependant les provenances du matériau pierre à cette haute époque.

La carte des lieux d'extraction mentionnés entre la fin du 13<sup>e</sup> siècle et le milieu du 14<sup>e</sup> siècle est assez claire<sup>17</sup> : les sites privilégiés sont ceux les plus proches de la métropole rémoise (situés à l'intérieur des deux cercles à 2 et 3 lieues de la ville), et sont presque tous dans le Massif de Saint-Thierry (Hermonville, Trigny, Chenay, Merfy et Saint-Thierry). Les seuls excentrés par rapport à cette zone majoritaire sont le site de Vrigny, pour une carrière de burge appartenant au chapitre cathédral, et celui d'Ecueil, mais pour une extraction de grès (pavés).



<sup>16</sup> La famille Poncelet est encore mentionnée en tant que carriers à Hermonville en 1776 et six de ses membres dans le Recensement de la population de 1836. Et c'est un Poncelet qui guide le carrier Dolfini en 1920 à Hermonville.

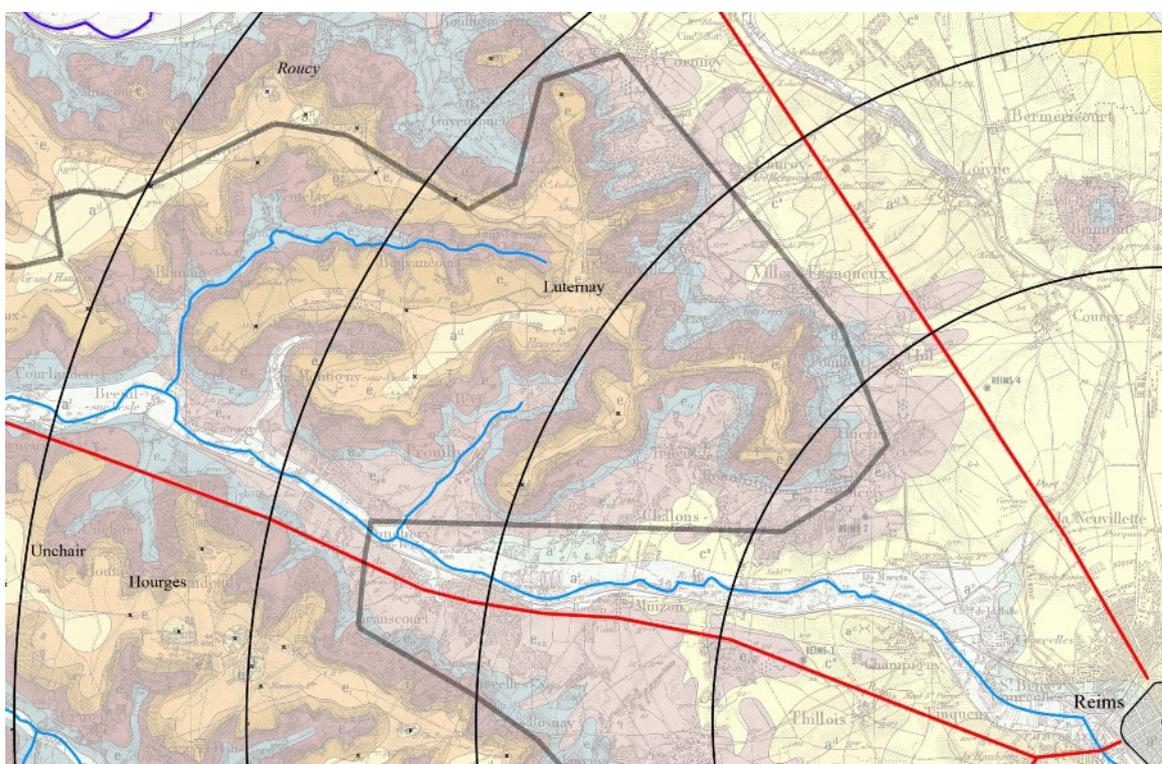
<sup>17</sup> les sites d'extraction du grès sont notés en italique

L'époque moderne fournit quelques mentions complémentaires. En partie grâce à la documentation concernant des édifices comparables aux siècles précédents. La construction ou réfection des *remparts* de la ville de Reims se continue pendant la **première moitié du 16e siècle** (comptes conservés pour les périodes 1514-1520 et 1541-1543). On emploie alors sur ces chantiers, étonnamment, essentiellement des pierres de provenance différente par rapport à ce qui a été constaté durant le 14e siècle :

- de la pierre d'Hourges : pierre de taille, parfois appelée « roussette », ou pierre rousse ;
- de la pierre d'Unchair<sup>18</sup>, qui se décline en deux catégories : la pierre rousse et la pierre blanche.

Une seule mention correspond au secteur géographique précédent, celle de la pierre de Luternay (lieu-dit situé à l'extrémité orientale du territoire de la commune de Bouvancourt, vers Hermonville) ; pour une pierre curieusement appelée « chien ».

Enfin on notera une mention un peu plus excentrée, celle de la carrière de Roucy (village du département de l'Aisne situé sur la rive gauche de la rivière Aisne), citée vers le milieu du 16e siècle pour une production de pavés en grès.



Cette période se caractérise donc apparemment par l'introduction de nouveaux sites d'extraction, plus éloignés (situés entre 4 et 5 lieues de Reims), ceux d'Hourges et d'Unchair. Qui se trouvent tous deux globalement dans le même secteur et regardent la Vesle. Faut-il y voir un effet des efforts consentis à cette époque pour rendre la Vesle navigable ?

Autre nouveauté, l'introduction dans le vocabulaire de l'appellation pierre rousse (ou roussette), qui semble bien désigner le calcaire de ce secteur géographique restreint localisé autour de ces deux communes<sup>19</sup> ; ou tout le moins un des calcaires principaux que l'on y exploite.

Le Massif de Saint-Thierry reste mentionné, avec la pierre de Luternay ; mais avec là aussi une propension à l'éloignement de la ville de Reims par rapport aux périodes précédentes.

<sup>18</sup> la lecture « Unchair » (noté duchar au f°113 du registre FA R422 des AM de Reims) n'est pas certaine ... mais très probable.

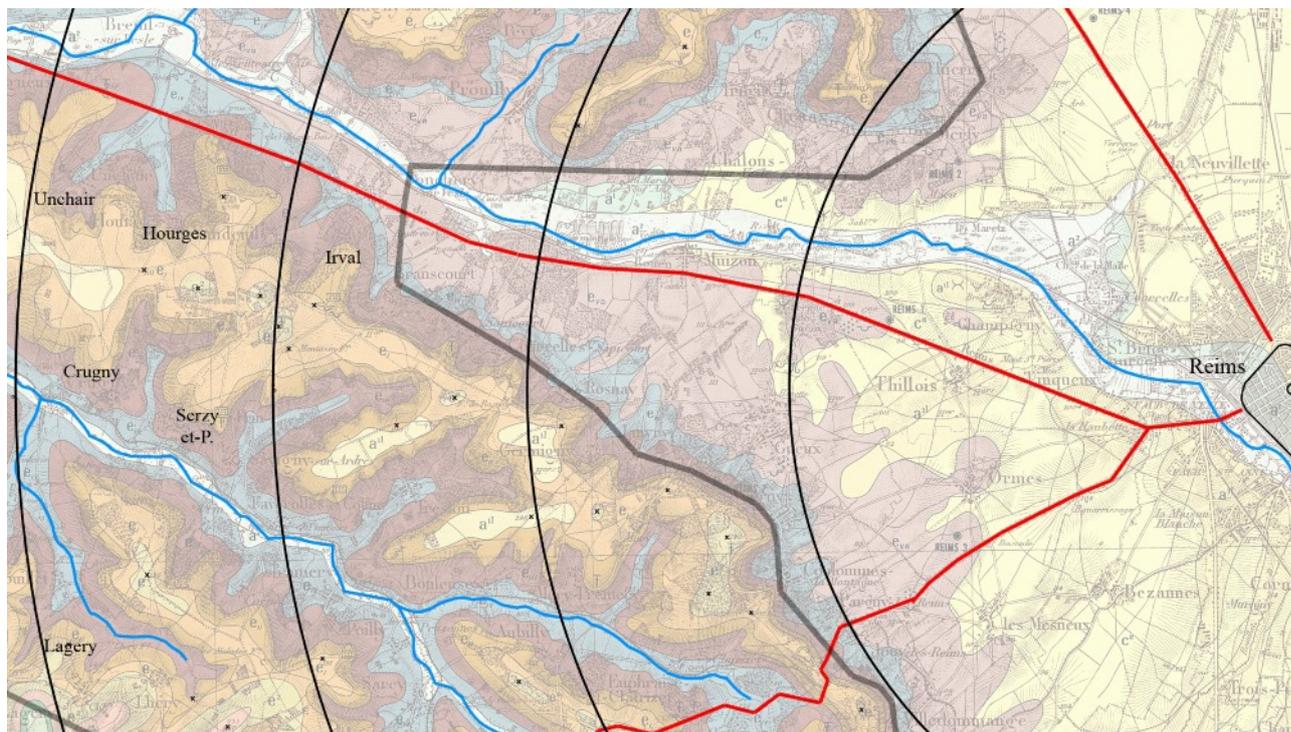
<sup>19</sup> On verra page suivante qu'au 17e siècle de la pierre rousse est aussi mentionnée à Ierval, soit 4 à 5 km plus à l'est que Hourges et Unchair, mais dans le même secteur géologique.

Le siècle suivant semblant répondre à Reims aux mêmes logiques constructives que les siècles précédents depuis le 13<sup>e</sup> siècle, il n'a pas semblé inintéressant d'examiner les conventions d'approvisionnement en pierre passées pour la construction du premier pavillon (pavillon central) de l'hôtel de ville de Reims **entre 1627 et début 1629**<sup>20</sup> ; conventions bien conservées, dans leur intégralité semble-t-il.

A cette époque aussi, comme au 16<sup>e</sup> siècle, la pierre vient essentiellement d'Unchair (4500 pieds cube, plus 27 fûts de colonnes) et d'Hourges (3000 pieds cube). Mais en plus de la commune de Lagery (5000 pieds cube). Et pour des cubages inférieurs des carrières de Crugny et Serzy-et-Prin (2000 pieds cube à elles deux) et accessoirement de Ierval (pierre rousse, pour 400 pieds cube).

Les marchés descriptifs passés avec les « maîtres maçons »<sup>21</sup> permettent de préciser quelque peu l'emploi de ces matériaux : au-dessus des fondations est posé un niveau de pierre meulière, sur une hauteur de 1 mètre (3 pieds) en façade et de 0,5 m (1,5 pied) sur les côtés, puis une assise unique de pierre rousse non gélive (qui serait donc de la pierre d'Ierval selon les conventions passées avec les carriers) dans laquelle seront taillées les bases des pilastres. Les murs hauts, de refend ou secondaires sont élevés en « blocailles » (probablement enduite). L'espace de mur compris entre le comble du toit et l'entablement est élevé en craie, et ce même entablement est prévu en pierre de Lagery exclusivement. Nous rappellerons que les colonnes sont prévues en pierre d'Unchair, là aussi exclusivement.

A signaler : la pierre d'Hourges est partiellement à livrer dans le banc moyen (200 pieds cube) et « ban moyen en trois » (200 pieds cubes) ; tout comme la pierre de Crugny et de Serzy-et-Prin (« ban moyen en deux et en trois »). Faut-il y voir une mention de hauteur de banc ? Ou bien d'emplacement de strate en carrière ?



La carte de localisation de ces carrières montre une situation très homogène, et un bassin d'extraction compris entre Unchair - Hourges - Ierval - Serzy et Crugny. Comme au 16<sup>e</sup> siècle les carrières sont plus éloignées que précédemment (entre 4 et 5 lieues de Reims).

L'utilisation de chaque qualité de pierre est très réfléchie ; le bassin carrier semble bien connu des « maître maçons » de cette époque.

<sup>20</sup> la sculpture de l'effigie du roi Louis XIII de la façade ne sera achevée qu'en juin 1636.

<sup>21</sup> Jehan Bonhomme, Nicolas Gendre, Jehan Gentillastre et Guillaume Jeunehomme. Jehan Bonhomme faisant office de « mandataire commun » dirions-nous aujourd'hui.

Avec le **18e siècle** la documentation devient plus fournie<sup>22</sup>. Les données concernant la cathédrale de Reims et sa restauration refont leur apparition, à partir de la fin de l'année 1727.

Les pierres locales employées en restauration pour la cathédrale sont :

- la pierre de la carrière d'Hierval (aujourd'hui **Irval**, commune de Vandeuil vers Branscourt) est largement employée : pour des marches ou du dallage, ou le socle des portails de façade ; à la galerie des rois de façade pour la base (socles), les montants et les petites colonnes, les frontons et les pyramidions des niches ; pour les merlons de la galerie haute du chevet ; et pour les colonnes des tabernacles des contreforts. La pierre d'Ierval est parfois appelée « pierre dure rousse ». On distingue de plus la pierre « du gros banc », de 14 pouces d'épaisseurs.(35,5 cm), et celle de bas appareil utilisée en dallage (de 6 pouces d'épaisseur, soit 15 cm). Il semble toujours en tout cas que ce soit une pierre dure.

- la pierre d'**Hourges** : mentionnée employée à la galerie des rois de façade pour les arcades ogivales des niches. Et en 1755-1760 pour des marches ou du dallage et les balustres des escaliers des tours occidentales.

- une **Pierre blanche** : citée pour les draperies du soubassement des portails de façade occidentale (1737). Dans les décomptes, cette pierre blanche souvent est facturée un peu moins chère que les autres (par exemple 14 sous le pied en 1753 contre 18 pour la pierre rousse et 19 pour le grès bâtard). Cette « pierre blanche » semble pouvoir être identifiée avec une qualité de pierre d'Hourges comme le suggèrent des sources datant des années 1760-1761<sup>23</sup>.

- la pierre de **Branscourt** : semble avoir été utilisée ponctuellement en 1729 en lieu et place des pierres d'Hourges et d'Ierval prévues initialement (figurant au devis). Mais il est vrai que les carrières de Branscourt ne sont distantes que de 1 km de celles d'Ierval.

- le **grès bâtard** : mentionné dès 1749 pour une porte de cimetière d'une église rémoise, et dès 1755 pour la cathédrale. Cette pierre est utilisée pour les chéneaux, les larmiers des gâbles ou les rampants des arcs-boutants. Une carrière de grès bâtard est mentionné à **Trigny** sur la montagne de Saint-Thierry entre 1776 et 1786, et en 1783 sur le territoire de **Brimont**.

- grès : la fourniture des pavés des rues de Reims en 1751 et 1757 vient des carrières de Ventelay.

- pierre de roche de la carrière d'**Hermonville** : cette pierre est mentionnée une première fois en 1776 pour le chantier de la cathédrale ; et précision intéressante, ces pierres peuvent avoir alors jusqu'à 18 pouces d'épaisseur (46 cm) alors qu'il n'était pas possible 50 ans auparavant de trouver localement dans tout le massif des bancs de plus de 35,5 cm. Elle est citée une nouvelle fois en 1796 : toute la pierre de taille mentionnée pour la sacristie dont la construction est prévue au nord de la cathédrale doit provenir des carrières d'Hermonville « ou équivalentes ».

Le site d'Hermonville peut être assez précisément appréhendé par les documents du Terrier de l'archevêché en date de 1762. S'y trouvent alors des carrières (ou d'anciennes carrières) au niveau de Luternay (lieu-dit sur le territoire de Bouvancourt), semble-t-il sur une largeur de front importante (front nord-sud) jusqu'à la limite du territoire de la commune de Trigny, où se trouvent également des carrières en limite de communes, cette fois-ci selon une ligne de front est-ouest englobant les carrières du hameau de **Marzilly** (commune d'Hermonville, secteur sud). Il est probable qu'à cette époque l'exploitation à Hermonville correspondait plutôt à une reprise d'exploitation (en tout cas massivement, pour de gros volumes), puisque les mentions trouvées de pierre d'Hermonville ou de Marzilly à Reims ne datent que du dernier quart du 18e siècle.

<sup>22</sup> plusieurs plans de localisation notamment ont pu être trouvés, souvent tirés du Terrier de l'archevêché. On pourra les consulter en annexes.

<sup>23</sup> voir à cette date dans les annexes.

Un plan d'aménagement datant de 1782-1790 conservé aux archives départementales de la Marne (AD51, C1724) permet de penser que l'extraction battait alors son plein aux carrières de Marzilly<sup>24</sup>. En effet, il a été dressé semble-t-il pour prévoir le raccordement routier de ces carrières à la grande route de Laon à Reims passant par Berry-au-Bac<sup>25</sup>.

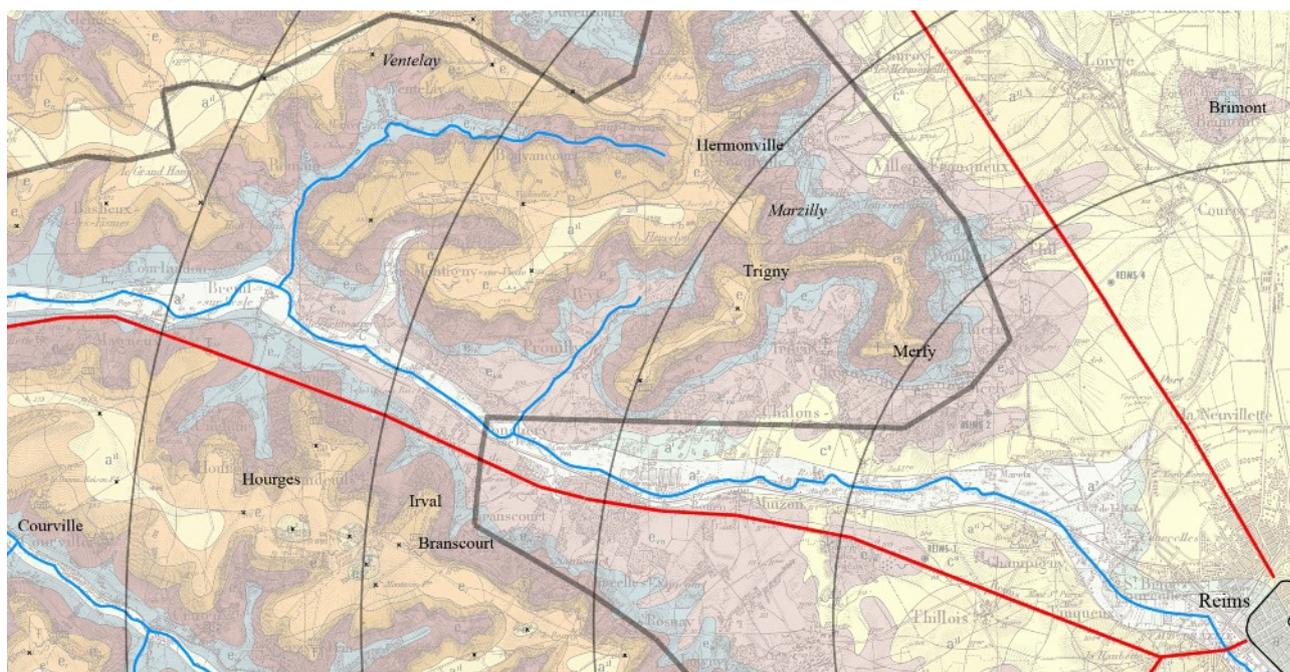
Pendant les trois premiers quart du 18<sup>e</sup> siècle il est bien précisé que dans les carrières locales il n'est pas possible de trouver de hauteur de banc supérieure à 35,5 cm (14 pouces). Même une hauteur à peine supérieure, de 17 pouces (43 cm), nécessitée en 1733, ne peut pas être fournie. Ce problème d'approvisionnement en pierre de haut appareil oblige les architectes et maçons à aller chercher dans d'autres secteurs d'exploitation : à Chermisy (département de l'Aisne) dès 1737, et de la pierre de Savonnières (Meuse) dès 1755 ; cette dernière notamment pour les parties sculptées.

Les volumes concernés sont importants pour la cathédrale : on sait qu'en 1733, 5000 pieds cube de pierre (185 m<sup>3</sup>) ont été livrés pour la restauration du monument.

Certains sites des siècles précédents continuent d'être exploités : une ouverture de carrière est demandée pour Luthernay (entre Hermonville et Bouvancourt) en 1759, et un carrier est mentionné à *Merfy* en 1777.

Enfin, on signalera la première mention que je connaisse de carrière à *Courville*, pour celle de Saint-Julien, en 1760.

Une source de 1762 fournit une indication intéressante : l'épuisement de certaines carrières locales (ici de grès et grève) est envisagé ; et par effet l'ouverture de nouveaux sites.



La carte des carrières mentionnées au 18<sup>e</sup> siècle notamment pour la cathédrale de Reims (ci-dessus), indique bien que le 18<sup>e</sup> siècle se trouve à la croisée des chemins : entre reprise d'exploitations anciennes vers la fin du siècle (secteur Hermonville, Marzilly, Trigny, Merfy), continuation des carrières exploitées aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (secteur Hourges, Ierval, Branscourt ; plus Brimont) et nouveaux sites : Courville à partir de 1760, et les sites allogènes de Chermizy dans l'Aisne (1737) et de Savonnières dans la Meuse (1755).

Le site de Courville est de loin le plus lointain des sites locaux jamais mentionnés jusqu'alors.

<sup>24</sup> les carrières de Marzilly en 1849 sont dites « épuisées » par l'architecte en charge de la cathédrale Arveuf.

<sup>25</sup> aucun document textuel ne venant compléter ce document graphique, il est impossible d'avoir une confirmation de la raison d'être de ce plan, ni de la réalisation effective des travaux d'aménagement prévus.

Dans le cadre de cette étude des carrières anciennes, le **19<sup>e</sup> siècle** ne sera évoqué que rapidement. Et principalement pour les éclairages que sa documentation plus fournie permet d'obtenir notamment sur les conditions locales d'extraction.

Nous arrêterons d'ailleurs notre panorama chronologique pour l'essentiel au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les nouvelles conditions notamment de transport (chemin de fer, canaux) modifie trop les conditions de l'approvisionnement local pour que les constats assis sur cette époque récente puissent être un tant soit peu transposés dans le temps.

Comme pour le 18<sup>e</sup> siècle, et plus encore même, la documentation couvrant le 19<sup>e</sup> siècle permet de localiser précisément certains sites d'exploitation de manière assez précise (certains documents donne même le dessin des galeries souterraines des exploitations). Comme indiqué précédemment on se référera aux Annexes pour en découvrir le détail.

Les pierres locales mentionnées, notamment pour la cathédrale de Reims, sont :

- la pierre de **Vandeuil** : pour une partie de l'archivolte des voussures des portails de façade (1826) et des reprises aux gâbles (1826), ou pour « assises ordinaires (1858) ; la « rousse » pour du parement (1809) ; la « blanche » pour des incrustements aux voussures (1826).

- la pierre rousse de **Branscourt** : pour du dallage (1826). Arveuf en 1849 précise qu'elle n'est pas non gélive.

- la roche blanche de **Luthernay** : prévue pour du parement et les croix sommitales des tabernacles (1809 et 1832).

- la pierre blanche ou la roche grise d'**Hermonville** (1812 et 1813) ; ou une « roche blanche » de même provenance mentionnée en 1828 pour des chéneaux.

Dans son « Projet de restauration définitive » (!) datant de 1849, l'architecte Arveuf précise que « tous les calcaires utilisés [à la cathédrale] sont d'une roche rousse, très dure, provenant des carrières de Marsilly près d'Hermonville » ; et de préciser que les carrières sont alors épuisées sur le territoire de Marzilly. A cette époque, les carrières d'Hermonville fournissent encore une roche « du banc dit Roche blanche » en assises de 30 à 35 cm de hauteur.

En 1850 une délibération du conseil municipal d'Hermonville indique que la commune a un commerce de pierre très étendu.

- la pierre de roche de **Mont-sur-Courville** (1826).

- la pierre de **Courmas** de manière anecdotique (1809).

- le **grès bâtard** (1809) ; qui « tombe en poussière » déjà en 1849 (alors qu'employé seulement semble-t-il à partir du 18<sup>e</sup> siècle).

Les pierres de Branscourt et d'Hermonville sont réputées être des pierres dures, la pierre de Vandeuil est présentée comme une « pierre franche » (1826).

Les pierres allogènes mentionnées pour la cathédrale de Reims sont la pierre de Pargnan (02) pour des marches, et toujours en assez grande quantité la pierre de Savonnières ou de Saint-Dizier (55 et 52).

Dans tous les cas de figure la pierre locale est facturée moins chère que la pierre allogène ; différence probablement due au coût du transport (la pierre de Vandeuil par exemple coûte deux fois plus cher que la pierre de Savonnières en 1826). La pierre de Vandeuil d'ailleurs est la moins chère. Les variations des prix des pierres locales semblent cependant davantage tenir aux variantes de qualité au sein d'un même site d'extraction : ainsi la pierre rousse de Branscourt pourra être facturée une même année (1826) 55 ou 77 F le m<sup>3</sup> sans que l'on sache réellement pourquoi.

D'autres carrières de pierre calcaire sont mentionnées localement, hors contexte cathédrale de Reims : à Magneux (1843, 1844, 1898), Unchair (1845), Fismes (lieux-dits les Grèves en 1845,

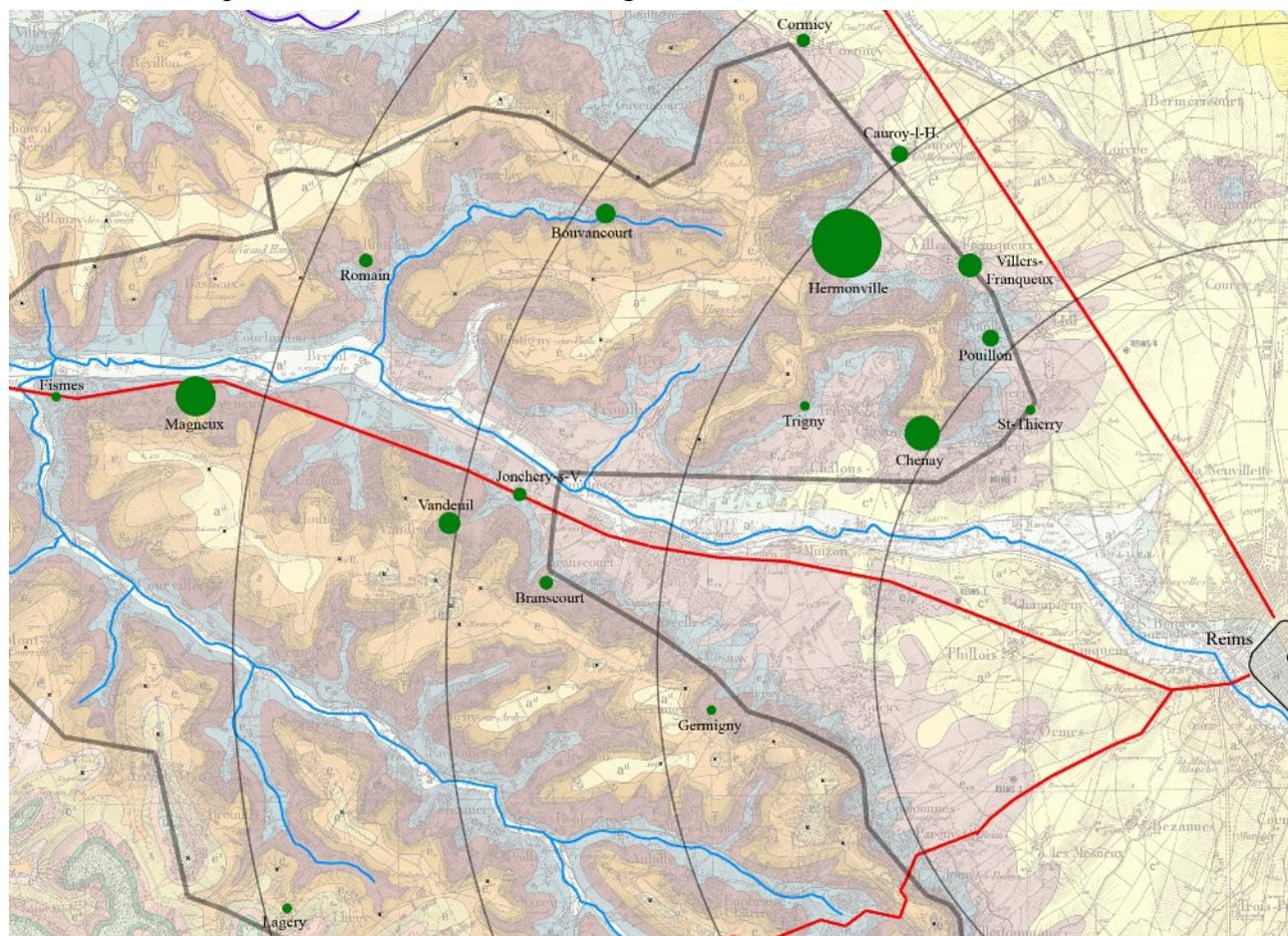
la Montagne d'Unchair en 1866), Chambrecy (1856), Muizon (1857), Poilly (1870), Savigny-sur-Ardres (1870), Tramery (1872), etc.

En 1813, un rapport émanant du service départemental des mines et carrières indique que le meilleur des calcaires du département de la Marne passe pour être celui d'Hermonville ; site qui focalise toujours plus les attentions - et les études - que les autres, et ceci jusqu'au-delà du milieu du 19e siècle.

Un long rapport de la police des carrières de 1816 qui décrit par le menu les conditions d'exploitation de la pierre dans cette même commune (étonnement dénommée Armonville), rapport dont je conseille la lecture (cf annexes) notamment pour la précision de la description géologique des bancs qui y est faite, indique qu'il s'exploite à Hermonville 4 types de pierre : de la blocaille (moellon), de la burge, de la pierre blanche et de la pierre grise. Deux secteurs principaux d'exploitation sont cités : le secteur de Rougemont (massif au nord-ouest du village) et le secteur du hameau de Marzilly. Ce rapport affirme explicitement que « les anciennes carrières d'Armonville ont fourni des matériaux qui ont servi à l'édification de la cathédrale de Reims ». L'exploitation s'y fait en carrière à ciel ouvert comme en carrière souterraine. L'anarchie d'exploitation qui semble régner de la part des carriers et la multiplicité des galeries existantes (ou pré-existantes) rend alors l'extraction souterraine très dangereuse.

Les carrières d'Hermonville sont localisées en 1843 aux confins du territoire communal et de ceux des communes de Bouvancourt, Pévy et Prouilly.

Le **Dénombrement** national de la population réalisé en **1836** donne un cliché tout à fait intéressant de la place des carriers dans les villages locaux<sup>26</sup>



<sup>26</sup> A notre connaissance ce dénombrement de 1836 est le premier à fournir systématiquement les métiers exercés par les individus recensés.

Le secteur du Massif de Saint-Thierry est prédominant, avec notamment la commune d'Hermonville qui totalise près de la moitié (44 %) des mentions de carrières (51 sur 115 au total). Magneux (avec Fismes et son hameau de La Vilette) comporte aussi de nombreux carrières (18)<sup>27</sup>.

Encore en 1852, Hermonville possède 50 carrières souterraines de pierre de taille qui occupent 105 ouvriers (aucune carrière à ciel ouvert n'y est mentionnée) sur un total de 226 carrières travaillant dans notre secteur d'étude (soit 46 % des carrières pour Hermonville). A cette époque l'autre site important d'extraction se trouve à Jouy-lès-Reims qui comporte 14 carrières souterraines pour 52 ouvriers (plus 7 autres exerçant dans des carrières à ciel ouvert). Puis plus en retrait les autres sites importants sont ceux de Magneux (4 carrières souterraines et 22 carrières) et Romain (3 carrières souterraines qui occupent 10 ouvriers), etc<sup>28</sup>. Deux communes ne comportent que des carrières à ciel ouvert : Poilly et Rosnay, qui occupent respectivement 10 et 7 ouvriers. Et la commune de Pouillon ne produit que du moellon, en souterrain (30 ouvriers).

En 1867 des carrières souterraines sont signalées<sup>29</sup> à Courville (secteur St-Julien et Vautier), à Crugny, à Serzy-et-Prin, à Savigny-sur-Ardres, à Coëmy (commune de Faverolles-et-Coëmy), Treslon, Rosnay (3 carrières) et Bouleuse.

En 1873 le rapport annuel proposé au sous-préfet de Reims par le service des mines précise que l'exploitation des crayères se restreint chaque jour par suite de l'extension des canaux et du chemin de fer, et que l'exploitation du calcaire grossier, encore présent « à Hermonville, Pouillon, Trigny, Prouilly, Fismes, Magneux, Unchair, etc, bien que fournissant de la pierre de taille et des moellons assez estimés, ne fait pas de progrès et n'alimente guère que la consommation locale ».

Il semble bien que l'exploitation des carrières locales, florissante encore pendant une bonne partie du 19<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup>, n'ait pas supporté la concurrence des carrières lointaines bien desservies par les canaux et le chemin de fer. Avant la Première Guerre mondiale c'est le site de Magneux qui était le plus actif<sup>31</sup>. Le site d'Hermonville semble avoir pâti le premier de la concurrence de ces pierres allogènes plus facilement accessibles.

On peut s'étonner par ailleurs que la pierre des carrières d'Hermonville, qui produisaient les meilleures pierres de taille du département, n'ait pas été plus présente sur le chantier de la cathédrale de Reims ...

Le 19<sup>e</sup> siècle est aussi la période où les études et autres *guides de la cathédrale* commencent à apparaître. La première monographie connue est celle de l'abbé Gilbert, parue en 1817 (1<sup>ère</sup> édition). Ces proto-auteurs se sont souvent exprimés sur la provenance - selon eux - de la pierre de la cathédrale. Pour l'abbé Gilbert (qui relaie une étude topographique datant de 1802), la pierre est tirée des carrières d'Hermonville et de Marzilly ; carrières qui recèlent des « pierres dures et d'un banc fort épais ». Avis qui est partagé par Povillon-Piérard en 1823 qui ajoute à cette énumération le site de Merfy. Ce dernier auteur précise un peu son propos dans la 6<sup>e</sup> édition « considérablement augmentée » qui date de 1889 : « Toutes les pierres sortent des carrières des environs de Reims : Hermonville, Romain, Branscourt, Vandeuil, encore exploitées aujourd'hui... ».

<sup>27</sup> Détail des comptages en annexes.

<sup>28</sup> Détails en annexes.

<sup>29</sup> Carrières non en règle en regard des obligations administratives.

<sup>30</sup> « florissante » en volume extrait ; le milieu des carriers, ne l'oublions pas, et les documents nous le montrent, était un milieu de gens modestes et les conditions de travail étaient extrêmement pénibles.

<sup>31</sup> Rapport de Dolfini, 1920.

Charles Cerf en 1861 distingue bien les pierres d'origine, qui selon lui aussi proviennent de Marzilly, de celles employées lors des restaurations : « la pierre d'Hourges pour les socles des statues et les montants des portes, la pierre rousse d'Yerval pour la grosse maçonnerie, les linteaux et les socles des murs ».

Ces auteurs sont donc bien en phase avec avec les croyances attestées par ailleurs à cette époque ... mais reflètent-elles réellement une certaine réalité historique ?

Si le 19e siècle, en toute logique, permet encore moins que les périodes précédentes de se faire une opinion sur les sites d'extraction d'origine de la pierre de la cathédrale de Reims, il permet cependant, pas la densité et la qualité de la documentation le couvrant, de se rendre compte de la diversité des sites d'extraction et de leur perpétuelle évolution : ouvertures et fermetures de carrières (parfois modestes) se succèdent, certains sites s'épuisent ou deviennent trop dangereux, il en est ouvert d'autres en remplacement ...

Il permet aussi de se faire une idée des conditions très dures de travail dans ces métiers.

A la même époque le *chantier de la cathédrale de Reims* connaît une réelle mutation, par étapes. Au début du 19e siècle, la pierre employée en restauration vient encore largement des carrières locales : pierre blanche d'Hermonville ou Luthernay (tout proche) et pierre rousse de Vandeuil en 1809-1814. Pierre blanche de Vandeuil ou d'Hermonville et pierre rousse de Branscourt en 1826. Pierre de Luthernay à nouveau en 1832... Mais progressivement ces pierres locales cèdent le pas à certaines pierres allogènes, qui les supplantent déjà en volume (dès les années 1820 les volumes de pierre de Saint-Dizier ou Savonnières dépassent ceux des pierres locales dans des proportions qui pourraient approcher les 2/3-1/3), puis tout à fait : on ne trouve plus de mention de pierre d'Hermonville pour le chantier cathédrale après 1848, et de pierre de Vandeuil après 1865. Une pierre franche de Romain est bien citée en 1875, mais incidemment, et citation sans lendemain.

La pierre allogène la plus utilisée sur le chantier dans un premier temps on l'a dit, est la pierre de Savonnières : à partir de 1755, et surtout dans les années 1810-1830. A partir du milieu de 19e siècle la pierre de Savonnières commence d'être concurrencée par des pierres provenant majoritairement du département de l'Aisne : pierre de Vendresse déjà dès 1858, puis pierre de Reffroy (Meuse) dès 1864 (et jusqu'en 1877), pierres de Laversine et d'Hameret dès 1875<sup>32</sup>. Ces deux dernières (la roche d'Hameret surtout) devenant les pierres courantes de restauration jusqu'à l'arrivée sur le chantier de la pierre de Saint-Maximin à l'extrême fin du 19e siècle (1896).

A la veille de la Première Guerre mondiale la pierre locale a donc disparu depuis deux générations déjà du chantier de la cathédrale où règne alors en maître la pierre de Saint-Maximin.

C'est de cette situation qu'hérita Henri Deneux, qui eut à coeur de réintroduire pour la restauration une pierre plus proche du matériau d'origine et donc locale. L'enquête menée à sa demande en 1920 par le maître carrier Dolfini en témoigne. Cette enquête ne précise pas les sites retenus, mais la documentation technique des chantiers nous le prouve : c'est à Henri Deneux que l'on doit l'utilisation à nouveau de la pierre locale, qu'il tire de la commune de Courville<sup>33</sup>. Site où certes une carrière est mentionnée sur les Terrier de l'archevêché dès 1760, mais qui ne comporte aucun carrier en 1836, deux seulement en 1852, et qui à notre connaissance n'alimenta jamais le chantier de la cathédrale de Reims avant la Première Guerre mondiale.

<sup>32</sup> il faudrait mentionner aussi la pierre d'Empilly dans les années 1877-1883 et la pierre de Massangis à partir de 1905

<sup>33</sup> Liais de Courville, mentionné explicitement en restauration sur la cathédrale de Reims à partir de l'année 1923 (AD51, 68 J 11 - Fonds Nigron).

## Conclusion

Mandaté par Henri Deneux et les monuments historiques en 1920 pour examiner les possibilités locales d'extraction de la pierre dite de Courville pour la reconstruction de la cathédrale de Reims, le carrier bourguignon L. Dolfini constatait déjà qu'on ne tirait plus guère de pierre des anciennes carrières des environs de Reims : la guerre ayant achevé de gommer ce que les nouveaux moyens de communication, train et canaux, avaient commencé de déconstruire. Les rares carriers fournissant encore étaient alors limités à Hermonville mais ne pouvaient assurer des livraisons régulières et importantes ; et de plus ne fournissaient plus de pierre au chantier de la cathédrale depuis fort longtemps.

Dolfini précise également à plusieurs occasions que les ressources géologiques de ce secteur géographique de 600 km<sup>2</sup><sup>34</sup> semblent « illimitées ». Cette dernière remarque permet de relativiser les inquiétudes constatées précédemment, dès le milieu du 18<sup>e</sup> siècle (1762) puis renouvelées au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (1849), quant à l'épuisement possible des carrières. Il ne s'agit donc pas d'un épuisement général des ressources qui est craint mais uniquement de celui de certains sites spécifiques. Epuisement qui peut avoir plusieurs causes : peut-être effectivement l'épuisement à un point donné des bancs les plus intéressants, mais plus probablement, m'est avis, « épuisement relatif », non pas de la ressource en elle-même mais de son accessibilité (galeries trop longues, devenues dangereuses, exploitation devenue trop coûteuse ...).

Ces précisions sont d'importance dans le cadre d'un projet de réouverture de carrière car elles induisent :

1/ que les ressources « illimitées » permettent effectivement d'envisager une reprise d'exploitation ;

2/ que l'emplacement de cette reprise doit être choisi en fonction des qualités de pierre et de hauteur de banc disponible et non en fonction de la richesse supposée du gisement, puisque tous les secteurs d'exploitation semblent receler assez de réserve naturelle de pierre ad hoc ;

3/ que les sites anciennement exploités *a priori* ne seraient pas à privilégier : les difficultés de remise en état d'anciennes carrières - accessibilité, sécurité - risquant de surenchérir le coût d'exploitation dans des proportions non négligeables.

Par ailleurs, **Dolfini conseille, pour une reprise d'exploitation, d'exploiter à découvert plutôt qu'en souterrain : d'ouvrir dans un endroit choisi une carrière sur un gisement donnant, après sondage, la certitude d'avoir plusieurs bancs exploitables et variés comme dureté.**

La question de la hauteur de banc est primordiale, puisque le monument cathédrale de Reims nécessite, notamment pour la sculpture, des bancs allant jusqu'à 70-80 cm d'épaisseur ; voire au-delà dans certains cas particuliers. Où a-t-on trouvé de telles hauteurs de bancs dans le passé ?

Il est quasi certain que les sites mentionnés pour l'abbaye de Saint-Nicaise - qui comportait de tels blocs - en ont fourni : secteur entre Trigny et Hermonville<sup>35</sup>. Probable aussi (mais sans plus) que ceux cités comme fournissant de la « pierre en bloc » pour les fortifications ont recélé des pierres de haut appareil : Hermonville surtout, et aussi Merfy.

Il est parfois difficile d'interpréter les documents anciens sur ce point : les « bancs moyens en deux et en trois » de pierre d'Hourges, de Crugny et de Serzy-et-Prin mentionnés en 1627 pour la construction de l'hôtel de ville de Reims désignent-ils des bancs de 2 et 3 pieds d'épaisseur ? Il

<sup>34</sup> disons 300 km<sup>2</sup> en tenant compte des limites réelles de la zone et des trouées des rivières

<sup>35</sup> Je mettrais de côté le site de Vrigny mentionné en 1345 qui semble ne concerner que la burge, type de pierre employée en oeuvre plutôt pour des petits éléments (voûtes ...).

est certain cependant que pendant la première partie du 18<sup>e</sup> siècle les carrières locales mentionnées pour la cathédrale - c'est-à-dire les carrières d'Hourges, d'Irval et de Branscourt - ne pouvaient plus proposer que 35,5 cm d'épaisseur de lit (14 pouces). Vers la fin de ce siècle la pierre d'Hermonville propose une hauteur de banc supérieure (46 cm) mais moindre tout de même de celle nécessaire. La hauteur plus conséquente des bancs des carrières du secteur d'Hermonville est confirmée déjà par sa réputation : dans la littérature les auteurs évoquent le banc fort épais des carrières d'Hermonville, Marzilly et Merfy ; mais aussi par les études qui l'intéressent : Blavier en 1816 parle dans ce secteur de bancs se succédant d'une épaisseur égale de 2 à 3 pieds, soit de 0,65 à 0,98 cm.

Cette dernière information cependant est contredite en 1849 par l'architecte Arveuf, qui oeuvra sur la cathédrale autour du milieu du 19<sup>e</sup> siècle, qui ne mentionne dans les carrières d'Hermonville que des bancs de 30 à 35 cm d'épaisseur.

Le carrier Dolfini, qui a visité nombre de sites de carrières encore visibles après la Première Guerre mondiale, parle de bancs de 70 cm d'épaisseur à Romain, de bancs de « roche grise » de 45-50 cm d'épaisseur et de « roche fine » de 40-45 cm d'épaisseur à Vandeuil, de bancs fins et durs et de bancs fins de respectivement 45 cm et 65 à 70 cm d'épaisseur à Branscourt, d'un banc de 75 cm d'épaisseur « plus tendre et pâle que le Courville » au hameau de Villette (commune de Fismes), d'un banc fin de 60-70 cm d'épaisseur à Courville, d'une pierre franche blanche et d'une roche grise de respectivement 40 cm et 55-60 cm d'épaisseur à Hermonville.

La plupart des sites prospectés alors proposaient donc de ces hauts bancs ; excepté celui de Vandeuil. Le site de Villette par ailleurs serait également à exclure puisque proposant une pierre un peu trop tendre ; ainsi dans une certaine mesure que celui d'Hermonville, qui ne propose alors que 60 cm d'épaisseur maximum de banc contre 70 cm pour les autres.

Il est un peu difficile de s'y retrouver dans l'entremêlement de ces mentions. Des hauts bancs de pierre du type de celle utilisée au Moyen Age à la cathédrale de Reims peuvent être trouvés :

- probablement à Hermonville, Marzilly et Merfy (mentions 13<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècles) ;
- peut-être aussi à Hourges, Crugny et Serzy-et-Prin (mentions 17<sup>e</sup> siècle) ;
- mais pas à Hourges, Irval et Brancourt (mentions 18<sup>e</sup> siècle) ;
- plutôt à Hermonville (1816), quoi que (1849) ;
- et possiblement à Romain, Branscourt, Courville voire Hermonville, mais pas Vandeuil (Dolfini).

Il est certain cependant qu'au Moyen Age les sites d'extraction mis à contribution pour la construction de la cathédrale de Reims, pour des raisons de coût de transport, étaient les plus rapprochés possible de la ville métropole. Dans ce contexte les sources diverses mises à contribution ne mentionnent que le secteur du Massif de Saint-Thierry : Merfy, Chenay, Trigny, Hermonville, et les lieux-dits de cette zone les plus souvent mentionnés : Marzilly et Luthernay.

Mais ces sites exploités anciennement n'ont-ils pas été trop bouleversés par des siècles d'exploitation pour que leur remise en fonction puisse être économiquement envisageable ?

Et puis, nos prospections actuelles doivent-elles forcément s'engager dans les pas exacts de nos prédécesseurs médiévaux ? Un site plus lointain - le coût du déplacement n'est plus guère aujourd'hui un facteur aussi déterminant qu'auparavant - mais moins bouleversé voire vierge ne serait-il pas plus intéressant ? Resterait dans ce cas la question primordiale à résoudre de la qualité et de l'épaisseur des gisements trouvés ... question à laquelle l'Histoire ne peut répondre.